

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1945

ZAC Confluence - Aménagement de salles de sports dans l'ancienne "Halle aux Fleurs" du marché gare - rue Smith à Lyon 2e - Opération n° 02251001 - Modification du marché de travaux du lot n° 3 Étanchéité

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

| |
|-------------------------------|
| SEANCE DU 14 MARS 2016 |
|-------------------------------|

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 18 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1945 - ZAC CONFLUENCE - AMENAGEMENT DE SALLES DE SPORTS DANS L'ANCIENNE "HALLE AUX FLEURS" DU MARCHE GARE - RUE SMITH A LYON 2E - OPERATION N° 02251001 - MODIFICATION DU MARCHE DE TRAVAUX DU LOT N° 3 ÉTANCHEITE (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2012/4804 du 17 septembre 2012 approuvant le programme des équipements publics de l'opération ZAC Confluence, vous avez décidé qu'un certain nombre d'équipements d'infrastructure et de superstructure seront gérés par la Ville de Lyon, dont 2 salles de sports multi activités dans la "Halle aux Fleurs."

Par délibération n° 2012/5068 du 17 décembre 2012, vous avez approuvé le lancement des études de l'opération « Aménagement de salles de sports dans l'ancienne Halle aux Fleurs du marché gare », élu les membres du jury de maîtrise d'œuvre et de la Commission d'appel d'offres et voté l'autorisation de programme correspondant aux études.

Par délibération n° 2014/425 du 22 septembre 2014, vous avez approuvé le lancement des travaux ainsi que le montant de l'opération au stade avant projet définitif (APD), à 4 600 000 € (dont 20 000 € pour le mobilier et les équipements).

Par délibération n° 2014/683 du 24 novembre 2014, vous avez approuvé l'acquisition à titre gratuit du tènement immobilier appartenant à la SPL Lyon confluence et destiné à être incorporé au domaine public de la Ville de Lyon dans le cadre de la ZAC Confluence 2° phase. Les frais notariés correspondant à cette acquisition ont conduit à l'augmentation du montant de l'opération à 4 606 000 € (dont 20 000 € pour le mobilier et les équipements).

Dans le cadre de cette opération, un marché de travaux du lot n° 3 Étanchéité n° 158061 a été conclu avec la société Étanchéité Roannaise pour un montant de 78 513,03 € HT. Ce marché a été notifié le 26 août 2015.

Compte tenu de la fragilité de la dalle de béton existante et afin d'assurer la sécurité des travaux en toiture (en phase chantier et pour les interventions ultérieures), il est nécessaire de mettre en place, après décapage de chape, un platelage par panneaux bois sur toute la surface de la toiture afin d'en permettre la végétalisation.

Ces travaux supplémentaires rendus nécessaires par cette sujétion technique imprévue lors de la conclusion du contrat et de caractère exceptionnel et imprévisible, nécessitent la passation d'un avenant au marché n° 158061 d'Étanchéité, comme suit :

| Marché | Lot | Titulaire | Montant Initial du Marché HT | Avenant antérieur HT | Présent avenant HT | Nouveau Montant HT | % |
|-----------|--------------------|-------------------------|------------------------------|----------------------|--------------------|--------------------|-------|
| n° 158061 | n° 3 Étanchéité | Etanchéité Roannaise | 78 513,03 € | 0 € | 13 017,50 € | 91 530,53 € | 16,58 |

La dépense occasionnée par cet avenant sera prélevée sur les crédits prévus pour cette opération, le montant de l'autorisation de programme restant inchangé.

Vu les délibérations n° 2012/4804 du 17 septembre 2012, n° 2012/5068 du 17 décembre 2012, n° 2014/425 du 22 septembre 2014 et n° 2014/683 du 24 novembre 2014 ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu ledit avenant ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1 - La modification du marché de travaux n° 158061 du lot n° 3 Étanchéité, concernant l'opération ZAC Confluence – Aménagement de salles de sports dans l'ancienne « Halle aux fleurs » du marché gare, rue Smith à Lyon 2^e, est approuvée.

2 – M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3 – La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Ville de Lyon dans le cadre des crédits inscrits sur l'opération.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY